Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Garderie les petits zhiboux	2022020	Le 19 avril 2023
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie les petits zhiboux		(506) 888-0063
Adresse		
642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Sylvie Richardson		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	01 mai 2023	
Commentaires : Envoyé par courriel le formulaire de pratique à feu et imprimé directement.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	01 mai 2023	
Commentaires : Discussion avec l'exploitante			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	01 mai 2023	
Commentaires : Discussion avec l'exploitante			
40(2) L'exploitant d'un établissement agréé interdit toute utilisation des sucettes ou des tétines qui sont attachées par une corde autour du cou de l'enfant.	40(2)	19 avr. 2023	19 avr. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en matinée, le ratio enfants-personnel est maintenu.
- Les pratiques à feu et vérification extérieurs n'ont pas été tenues à jour, j'ai eu une discussion avec l' exploitante afin que ce soit fait avant la fin du mois.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- À la suite de l'observation de 7 dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.

Discussion avec les éducatrices afin de bien comprendre le rapport d'incident.
Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:
• L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;

Commentaires généraux
• Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Pendant ma visite les enfants on prit leur collation, été à la salle de bain et joué à l'extérieur.

original signé par

Sylvie Richardson	Le 19 avril 2023
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date

original signé par

Tricya Downing	Le 19 avril 2023
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date